

MAIRIE DE SAUVAGNON

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 novembre 2012 **PLAN LOCAL DE RANDONNEE**

Etaient présents : M. Jean-Pierre PEYS, Maire

Mmes ARRIBES, BAREILLE, CAPELA, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, MARTIN, MORIZOT, PECOT, PETEL, VIAUD.

MM. BALLYET, CAZENAVE, DUFOUR, LACOSTE, LATAPIE-BRIAN, PEYROULET B., PEYROULET J-M., VASSILEFF.

Etaient absents ayant donné une procuration :

Etaient absents excusés: Mme LOUSTAU, MM. PROVENCE, YANNOVITCH.

Mlle PECOT Perrine est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - URBANISME :

° Des difficultés d'application se sont révélées avec la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme. Une procédure de modification va être lancée afin de faire évoluer quelques prescriptions émises dans le règlement (aucune modification de zonage) et d'harmoniser certains articles pour intégrer les évolutions réglementaires récentes.

Il sera procédé à une enquête publique du 7 janvier au 23 février 2013 avec un registre tenu à la disposition du public aux heures d'ouverture de la Mairie. Le commissaire enquêteur sera présent le 7 janvier 2013 de 9 h à 12 h, le 23 janvier de 15 h à 18 h et le 7 février de 15 h à 18 h.

° Le droit de préemption urbain est désormais renforcé. Il sera applicable sur l'ensemble du territoire communal.

° Une gestion différenciée des espaces verts est à l'étude afin de tenir compte des contraintes en termes de moyens humains, financiers et matériels. Cette démarche s'inscrit également dans le développement durable. La Commune a de plus en plus de surfaces à entretenir avec des effectifs et des moyens qui stagnent. Il s'agit donc de limiter les pollutions, choisir des essences peu gourmandes en eau, modifier l'entretien d'un espace, utiliser le paillage.

II - SCOLAIRE :

° Après en avoir débattu, les élus ont voté en faveur de la mise en place d'une classe bilingue occitan en maternelle sur la base du volontariat. Il est demandé à l'Inspection Académique d'étudier la possibilité de cette mise en œuvre à la rentrée 2013.

° A compter du mois de novembre, la cantine sera désormais réglée sur présentation d'une facture et non plus par l'achat de tickets.

Tous les modes de paiement sont ainsi utilisables : prélèvement, chèque bancaire, espèce, carte bancaire à distance, CESU et Chèques Vacances pour l'ensemble des services péri scolaires.

III - ANIMATION :

° Le spectacle de Cabaret « *Le cri du Vin* » aura lieu le samedi 24 novembre. Il sera couplé aux animations du marché de Noël organisé par l'association Art & Terroir.

IV - PLAN LOCAL DE RANDONNEES INTERCOMMUNAL :

° Dans le cadre du Plan Local de Randonnées, la Commune a validé l'achat de parcelles proches de la cascade afin de prolonger le parcours vitae avec la mise en place d'une passerelle sur le Luy qui permettra un cheminement sécuritaire évitant la R.D. 289.

V - TRANSPORT PUBLIC :

° Le conseil municipal a demandé au Syndicat Mixte des Transports Urbains que soit étudiée l'instauration d'une ligne régulière qui desservirait la zone commerciale de l'ADAPEI, remonterait vers le bourg via l'Aéroport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 7 décembre 2012 à 18 h.

Fait à SAUVAGNON, le 16 novembre 2012

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS